

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Plastikol TKS VFE Komp.A

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD12358-a/4

Emploi de la substance / de la préparation

Primaire

Chimie de la construction

Date d'impression: 04.04.2007

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description: Résine composite à base de bisphènol A et F

Composants dange	Composants dangereux :		
CAS: 78-83-1 EINECS: 201-148-0	butanol	5 - 10%	
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4	éthylbenzène ズn, → F; R 11-20	5 - 10%	
CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) XI, N; R 36/38-43-51/53	5 - 10%	
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène, mélange d'isomères, pur Xn, Xi; R 10-20/21-38	2 - 5%	
CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Xn, Xi, N; R 10-37-51/53-65-66-67	1 - 2%	
CAS: 95-63-6 EINECS: 202-436-9	1,2,4-triméthylbenzène	1 - 2%	
CAS: 9003-36-5	Bisphenol-F-Epichlorhydrine-Resin MG ≤ 700 Xi, N; R 36/38-43-51/53	1 - 2%	
CAS: 108-67-8 EINECS: 203-604-4	mésitylène	0,1 - 1%	

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant

(suite page 2)

Page: 1/9

revue le : 21.03.2007

F



Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol TKS VFE Komp.A

(suite de la page 1)

Page: 2/9

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Inflammable.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 43

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est

complétée par des indications tirées de publications

spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent,

consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers

importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

Autres indications:

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à

l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux

directives administratives.

(suite page 3)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol TKS VFE Komp.A

(suite de la page 2)

Page: 3/9

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

78-83-1 butanol

VME () 150 mg/m³, 50 ppm

(suite page 4)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 4/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol TKS VFE Komp.A

(suite de la page 3)

100-41-4 éthylbenzène

VME () Valeur momentanée: 884 mg/m³, 200 ppm

Valeur à long terme: 442 mg/m³, 100 ppm

risque de pénétration percutanée

1330-20-7 xylène, mélange d'isomères, pur

VME () Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

95-63-6 1,2,4-triméthylbenzène

VME () 100 mg/m³, 20 ppm

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la

ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un

filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable,

utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air

ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

(suite page 5)

_



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 5/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol TKS VFE Komp.A

(suite de la page 4)

Propriétés physiques et ch	imiques
Indications générales.	
Forme : Couleur :	liquide selon désignation produit
Odeur :	De solvants aromatiques
Changement d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé
Point d'inflammation:	25°C (DIN ISO 2592)
Température d'inflammation :	300°C (DIN 51794)
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélang explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion:	
inférieure :	1,0 Vol % (DIN 51649)
supérieure :	12,3 Vol % (DIN 51649)
Densité à 20°C:	2,4 g/cm³ (DIN 51757)
Masse volumique:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau :	Pas ou peu miscible
valeur du pH:	Non applicable.
Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
Test de séparation des solvants Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	20,3 %
Indications complémentaires	Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Réaction aux amines

Réaction exothermique

Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes nitriques (NOx)

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant		Type	Valeur	Espèce	
78-83-1 butanol					
Oral	LD50	2460 mg/kg (rat)			

(suite page 6)



Fiche technique de sécurité

Page : 6/9

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol TKS VFE Komp.A

(suite de la page 5) Dermique LD50 4200 mg/kg (rbt) 100-41-4 éthylbenzène Oral LD50 3500 mg/kg (rat) Dermique LD50 17800 mg/kg (rbt) 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 11400 mg/kg (rat) Oral LD50 > 2000 mg/kg (rabbit) Dermique LD50 1330-20-7 xylène, mélange d'isomères, pur 4300 mg/kg (rat) LD50 2000 mg/kg (rbt) Dermique LD50 Inhalatoire LC50/4 h 29 mg/l (rat)

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la

classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Mobilité et potentiel de bio-accumulation :

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

EBAB (dynamique) 3.5 - 4 log Pow (Bioakkumulation)

Effets écotoxiques :

Toxicité aquatique :

Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

EC50/24h 1,1 - 3,6 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/96h | 220 mg/l (Selenastrum capricornutum (Grünalge))

LC50/96h 1,5 - 7,7 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))

Remarque:

Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries. Nocif pour les poissons.

Indications générales :

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

(suite page 7)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 7/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol TKS VFE Komp.A

(suite de la page 6)

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Durcissement du produit par mélange du composant durcissant. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas des déchets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apparentés qux déchets domestiques.

Catalogue européen des déchets

07 02 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train): 3 (F1) Liquides inflammables.

Indice Kemler :30No ONU:1263Groupe d'emballage :IIIEtiquette de danger3

Désignation du produit : 1263 PEINTURES, consigne particulière 640E

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :



Classe IMDG/GGVmer: 3
No ONU: 1263
Label 3
Groupe d'emballage: III
No EMS: F-E,S-E
Marine Pollutant: Non
Désignation technique exacte: PAINT

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA: 3 No ID UN: 1263

(suite page 8)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol TKS VFE Komp.A

(suite de la page 7)

Page: 8/9

Label 3
Groupe d'emballage : III
Désignation technique exacte : PAINT

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi Irritant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Bisphenol-F-Epichlorhydrine-Resin MG ≤ 700

Phrases R:

- 10 Inflammable.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 29/35 Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les pré-cautions d'usage.
- 37 Porter des gants appropriés.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Identification particulière de certaines préparations :

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 10 Inflammable.
- 11 Facilement inflammable.
- 20 Nocif par inhalation.
- 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

(suite page 9)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page: 9/9

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol TKS VFE Komp.A

	(suite de la page 8)
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
37	Irritant pour les voies respiratoires.
37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact : Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93 * Données modifiées par rapport à la version précédente